

États financiers

MEOPAR Incorporated

31 mars 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-10

Rapport de l'auditeur indépendant

Doane Grant Thornton LLP
Suite 1000, Nova Centre, North Tower
1675 Grafton Street
Halifax, NS
B3J 0E9
T +1 902 421 1734
F +1 902 420 1068

Au conseil d'administration de
MEOPAR Incorporated

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de MEOPAR Inc. (le « Réseau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MEOPAR Inc. au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne du R  seau.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   du R  seau    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le R  seau    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Halifax, Canada
le 25 septembre, 2025

Doane Grant Thornton LLP
Comptables professionnels agr  es

MEOPAR Incorporated**États des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice clos le 31 mars

2025**2024**

Produits

Aide gouvernementale – CRSNG, CRSH et FSS	2 278 521 \$	287 870 \$
Partenariat	323 076	282 240
Autres	19 389	45 475
	2 620 986	615 585

Paiements de subventions (recouvrement)

Communications et réseautage	59 069	4 347
Obilisation des connaissances et technologie	520 012	-
Réseautage	54 544	-
Mobilisation des connaissances	31 965	14 969
Partenariat	-	(1 899)
Recherche	756 252	(178 423)
Programmes de formation	-	(3 989)
	1 421 842	(164 995)

Excédent des produits sur les subventions

1 199 144	780 580
------------------	---------

Charges administratives

Fonctionnement et gestion	527 642	134 063
Salaires	468 463	382 802
	996 105	516 865

Fonctionnement

Amortissement	212 544	265 680
	1 208 649	792 545

Insuffisance des produits par rapport aux charges

(9 505) \$	(1 965) \$
-------------------	------------

Actif net à l'ouverture de l'exercice

450 889 \$	452 854 \$
-------------------	------------

Insuffisance des produits par rapport aux charges

(9 505)	(1 965)
----------------	---------

Actif net à la clôture de l'exercice

441 384 \$	450 889 \$
-------------------	------------

MEOPAR Incorporated

État de la situation financière

31 mars

2025

2024

Actifs

Court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 877 048 \$	435 630 \$
Débiteurs	-	82
Fonds détenus en fiducie par l'Université		
Dalhousie	-	323 479
TVH à recevoir	39 932	4 187
Frais payés d'avance	6 134	10 746
	<u>1 923 114</u>	<u>774 124</u>

Immobilisations corporelles (note 3)

<u>850 175</u>	<u>1 062 719</u>
<u>2 773 289 \$</u>	<u>1 836 843 \$</u>

Passifs

Court terme

Créditeurs et charges à payer	356 844 \$	40 909 \$
Produits reportés (note 4)	1 975 061	1 345 045
	<u>2 331 905</u>	<u>1 385 954</u>

Actif net

Actif net non affecté	<u>441 384</u>	<u>450 889</u>
	<u>2 773 289 \$</u>	<u>1 836 843 \$</u>

Opérations entre apparentés (note 5)

Engagements (note 7)

Au nom du conseil,

DocuSigned by:

 532FB4CC0611496... Administrateur

2025-09-29

MEOPAR Incorporated

État des flux de trésorerie

31 mars

2025

2024

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(9 505) \$	(1 965) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement	212 544	265 680
	203 039	263 715
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Débiteurs	82	174 711
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie	323 479	371 633
TVH à recevoir	(35 745)	142 969
Frais payés d'avance	4 612	(2 740)
Créditeurs et charges à payer	315 935	(177 732)
Produits reportés	630 016	(572 381)

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 1 441 418 200 175

Trésorerie et équivalents de trésorerie

À l'ouverture de l'exercice	435 630	235 455
À la clôture de l'exercice	1 877 048 \$	435 630 \$

MEOPAR Incorporated

Notes annexes

31 mars 2025

1. Autorité et objectif

MEOPAR Incorporated (le « Réseau ») a été constitué le 17 février 2012 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant qu'organisme sans but lucratif exonéré d'impôt sur le revenu. Le Réseau finance le développement de connaissances, d'outils, de technologies et de personnes hautement qualifiées par le biais d'une recherche collaborative.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes détenus auprès de banques et d'autres institutions, ainsi que les dépôts à terme.

Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie

Aux termes de l'entente de financement conclue entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (« CRSNG »), le Conseil de recherches en sciences humaines (« CRSH ») et le Réseau, les fonds de subventions sont considérés comme grevés d'affectations et doivent être détenus en fiducie et administrés par l'Université Dalhousie, l'établissement d'accueil du Réseau.

En vertu du nouvel accord avec le Fonds Stratégique des sciences, les fonds de subvention ne doivent plus être détenus en fiducie par l'institution hôte du Réseau, mais plutôt détenus directement par le Réseau.

Constatation des produits

Le Réseau applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui incluent les subventions gouvernementales.

Les apports qui sont grevés d'une affectation d'origine externe régissant les types d'activités qu'ils peuvent servir à financer sont reportés jusqu'à ce que les dépenses liées à ces activités soient engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et comptabilisés à titre de produits au même taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de partenariats et les autres produits sont comptabilisés lorsque les obligations de performance sont remplies et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative dès qu'elles sont prêtes à être utilisées, comme suit :

Matériel	20 %, dégressif
----------	-----------------

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué, s'il y a lieu, du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsqu'un élément des immobilisations corporelles n'est plus en mesure de fournir un potentiel de service à long terme au Réseau, la perte de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats. Les éventuelles réductions de valeur comptabilisées ne sont pas reprises.

Matériaux et apports reçus sous forme de services

Les matériaux et apports reçus sous forme de services sont présentés à leur juste valeur dans les états financiers lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que les matériaux et services utilisés dans le cours normal des activités du Réseau auraient autrement été achetés.

Utilisation d'estimations

La direction examine la valeur comptable des éléments des états financiers à chaque date de clôture pour déterminer la nécessité d'y apporter une révision ou l'existence possible d'une dépréciation. Lors de la préparation de ces états financiers, de nombreux éléments sont mesurés au moyen des meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur des hypothèses qui reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus probables et les lignes de conduite prévues.

Les estimations importantes de la direction ont trait à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et aux produits reportés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont constatés dans l'état des résultats, s'il y a lieu, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

Les instruments financiers du Réseau sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Pour les instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, la juste valeur est ajustée par le montant des frais de financement et des coûts de transaction connexes. Les coûts de transaction et les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût, à l'exception de certains instruments qui sont initialement évalués à la juste valeur. Le Réseau n'a pas d'actifs financiers ou de passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés qui sont initialement évalués à la juste valeur.

MEOPAR Incorporated

Notes annexes

31 mars 2025

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, le Réseau évalue ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement (moins la dépréciation dans le cas d'actifs financiers). Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie, la TVH à recevoir et les créiteurs et charges à payer.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Réseau évalue régulièrement s'il y a des indices de dépréciation. S'il y a un indice de dépréciation et que le Réseau détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier, il comptabilise une perte de valeur dans l'état des résultats. Toutes les reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise se produit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en omettant de s'acquitter d'une obligation. Les principaux risques de crédit du Réseau ont trait à ses comptes débiteurs. Le Réseau atténue le risque de crédit en examinant régulièrement le recouvrement des créances. Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition depuis l'exercice précédent.

Le Réseau n'est pas exposé à un risque important de liquidité, de taux d'intérêt, de marché ou de change.

Avantages sociaux futurs

Le personnel du Réseau peut adhérer au régime de retraite *Grant Paid and Associated Employees* de l'Université Dalhousie. La cotisation pour le personnel est d'environ 5 % du salaire. Le Réseau comptabilise les cotisations à ce régime en tant que charges dans l'exercice au cours duquel les cotisations sont versées. Les cotisations au régime effectuées au cours de l'exercice se sont élevées à 11 343 \$ (12 877 \$ en 2024).

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette 2025	Valeur comptable nette 2024
Matériel	1 595 938	745 763	\$ 850 175	\$ 1 062 719

MEOPAR Incorporated

Notes annexes

31 mars 2025

4. Produits reportés

	<u>Solde à l'ouverture de l'exercice</u>	<u>Apports reçus</u>	<u>Revenus constatés</u>	<u>Solde à la clôture de l'exercice</u>
Fonds stratégique des sciences	-	\$ 1 857 910	\$ (761 226)	\$ 1 096 684
CRSNG et CRSH	238 104	-	(238 104)	-
Projet	1 106 941	-	(228 564)	878 377
	<u>1 345 045</u>	<u>\$ 1 857 910</u>	<u>\$ (1 227 894)</u>	<u>\$ 1 975 061</u>

5. Opérations entre apparentés

Le Réseau est apparenté à l'Université Dalhousie en vertu du fait que l'Université est son établissement d'accueil dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'une entente d'accueil entre le Réseau et l'établissement d'accueil, l'Université fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif, ainsi qu'un espace de bureau. La valeur des apports en nature reçus sous forme de services, d'équipement et d'installations pour l'exercice 2025 est estimée par l'Université Dalhousie à 163 500 \$ (163 500 \$ en 2024). Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

6. Subventions du gouvernement du Canada

Le 30 novembre 2023, le Réseau a reçu un financement de 38,1 millions de dollars du gouvernement du Canada dans le cadre du concours du Fonds stratégique des sciences (FSS). Le financement sera reçu sur une période de cinq ans. Le calendrier de financement est présenté ci-après :

Exercice financier

2024-2025	3 137 100\$
2025-2026	8 285 200
2026-2027	7 119 000
2027-2028	10 142 000
2028-2029	<u>9 449 200</u>
Subvention totale	<u>38 132 500\$</u>

Le décaissement de ces fonds sera assujéti aux conditions énoncées par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'entente de contribution qui a été signée le 17 juin 2024.

MEOPAR Incorporated

Notes annexes

31 mars 2025

7. Engagements

Le Réseau a accordé des financements à divers programmes jusqu'au 31 mars 2028. Les engagements annuels pour ces programmes sont les suivants:

2025-2026	855 155
2026-2027	240 000
2027-2028	40 000

Après la fin de l'exercice, le Réseau a réglé 537 649 \$ de ces engagements.